

REFORMES DES PROGRAMMES D'ETUDIES ET JUSTICE TRANSITIONNELLE

Écrit par Wazi Marie-Flore Begou, Citoyenne Engagée pour le Leadership et la Démocratie - Cote d'Ivoire.

Consultants associés: Celestin Doh, Yao Etienne Kouadio and Christian Bouabre

Titre: Réformes des programmes d'études et Justice Transitionnelle en Côte d'Ivoire

Avant-propos

L'école est par excellence le garant de la transmission du savoir, des valeurs qui confèrent à l'enfant la capacité de s'épanouir dans la communauté dans laquelle il vit mais lui permet également de participer de manière responsable à la construction de nations fortes et compétitives.

Mieux l'éducation représente sans aucun doute le pilier central du développement durable de toute Nation¹.

Fort de cette fonction, les Etats ont fait de l'éducation l'une de leurs priorités par la création d'institutions, de dispositifs et de cadre pour les apprenants. Mais force est de constater que ces mesures prises sont constamment remis en cause par des situations de violences dans bien de pays et particulièrement en Côte d'Ivoire.

En effet la survenue de graves crises impactent la chaîne éducative notamment les structures, le personnel ainsi que les apprenants.

Comment les mécanismes de reconstruction des communautés fragilisées par les répressions, les violences, les conflits et les atrocités, tel que le processus de Justice transitionnel influent-ils sur les réformes des programmes éducatifs ?

Comment l'éducation contribue-t-elle à la non-répétition des atrocités et à la préservation de la mémoire dans les communautés sortie de crise ?

Tel est en substance l'objet de cette étude commanditée par **Global Initiative for Justice Truth et Réconciliation**. Il s'agit de mettre en évidence des initiatives éducatives mise en œuvre par le

¹ Statistiques scolaires de poche 2018-2019

Gouvernement, la Société civile prenant en compte les mécanismes de la Justice Transitionnelle afin d'en mesurer leurs portée et formuler des recommandations.

Résumé exécutif

La présente étude intervient dans le cadre de la capitalisation intellectuelle et méthodologique des initiatives de réformes des programmes d'études entreprises en œuvre dans le contexte de la Justice Transitionnelle² en Côte d'Ivoire.

Compte tenu du assez court pour la production du rapport, la recherche s'est appuyée sur des experts ayant déjà travaillé sur la thématique avec une expérience et une influence avérées dans le système éducatif. Ces experts ont mis en place une stratégie de collecte rapide de données. Elle a consisté en une recherche documentaire, interviews téléphoniques, des entretiens informels, des visites en bibliothèques.

Il ressort de nos différentes recherches que la côte d'Ivoire a certes menées plusieurs réformes au niveau du système éducatif et des programmes d'études depuis les crises des années 1990, mais elles n'ont pas véritablement été suffisamment mis en rapport avec la Justice Transitionnelle. Et cela dénote sur le comportement des apprenants qui pour certains n'ont aucune notion de l'histoire récente de leur pays. Aussi cela rend assez délicat le travail du personnel enseignant qui pour la plus part ne dispose pas d'outil pour aborder ce passé de violence de la Côte d'Ivoire avec les apprenants.

L'absence d'orientations formelles, le manque d'outils pédagogiques, le processus de destruction de certains sites de mémoires sont autant de limites que révèle l'analyse des données. Il importe d'impulser une culture de la mémoire dans la conscience populaire et de mettre en place des structures et des mécanismes capables d'intégrer l'histoire des violences du pays dans les réformes des programmes d'études des jeunes.



Figure 1 : Session de dialogue avec les élèves dans le cadre d'un programme mis en œuvre par Sites of conscience en 2018 en Côte d'Ivoire.

Section 1 : Introduction et contexte

² Ensemble des mécanismes Judiciaires et non judiciaires mis en place pour faire la lumière sur les violences, fournir réparations aux victimes et consolidé l'Etat de Droits extrait Rapport Procès des PRO-GBAGBA ; UNE JUSTICE AUX ORDRES ?

A. Méthodologie de l'Étude

La réalisation cette étude a mobilisé des experts compte tenu du délai très court pour la production du rapport.

L'on s'est appuyé sur quatre critères essentiels pour le recrutement.

La connaissance de la thématique, la connaissance de l'organisme qui a diligenté l'étude, la disponibilité et leurs actions dans le système éducatif et dans la société civile.

Au nombre des quatre experts sélectionnés pour l'étude se trouve une responsable d'ONG, deux enseignants de lycées et un expert du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.

Ces personnes ont déjà tous collaborer sur un bon nombre d'initiatives ainsi que celles portées par la coalition Sites of Conscience dans les communautés et établissements scolaires en Côte d'Ivoire.

Leur disponibilité et leur connaissance du terrain la tenue régulières des réunions de cadrage six (6) et d'obtenir sans trop de protocole des entretiens avec plusieurs acteurs et faciliter la recherche documentaire.

Les informations recueillies ont permis de réaliser l'analyse qui suit.

B. L'Histoire des Violences en Côte D'Ivoire

La Côte d'Ivoire est un Etat de l'Afrique de l'Ouest de 322463 km²³. Elle est limitée au sud par l'océan atlantique, à l'Est par le Ghana, à l'Ouest par le Libéria et la Guinée et au nord par le Burkina Faso et le Mali. Elle est riche de sa diversité culturelle avec 60 ethnies regroupées en quatre grands groupes les Gour, les Mandés, les Krou et les Akan⁴.

L'histoire de la Côte d'Ivoire a été émaillée de divers sortes violences. L'on note entre autres des conflits politiques, intercommunautaires, fonciers, électoraux ect.... Ces crises ont fortement affecté les populations ainsi que le système éducatif.

Quelques faits de violences les plus marquants de la Côte d'Ivoire.

La crise du royaume Sanwi : 1959-1961

Cette crise est survenue dans l'ère dans la mouvance des indépendances de la Côte d'Ivoire.

A la base un litige foncier entre les Agnis et les Ehoutilés⁵, Ce conflit va avoir un dénouement sanglant quand le roi du Royaume Sanwi demande son indépendance vis-à vis de l'Etat ivoirien. Cette répression du peuple Agni par l'Etat ivoirien a fait 2500 morts dans cette zone Ce conflit restera latent jusqu'à 1981 avec la venue du Pape et ma libération des prisonniers.

³ Wikipédia

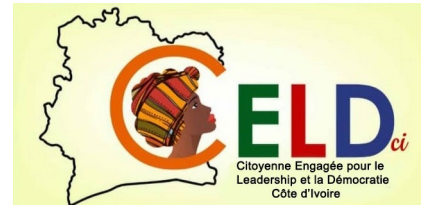
⁴ Voir la Carte de la Côte d'Ivoire pour la situation géographique de ces grands groupes.

⁵ Des peuples situés à l'est de la Côte d'Ivoire



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



Le massacre des Guébié : 1970

Sous l'ère du parti unique, monsieur KRAGBE GNAGBE, jeune homme politique, se présente un comme opposant du parti unique. La création de son parti politique, le PANA⁶ ne sera pas du goût du père de la nation Felix Houphouët Boigny . Lui et son peuple⁷ seront sévèrement réprimé avec à la solde des exactions et près de 4000 mots dans le Guébié⁸.

La lutte pour l'avènement du Multipartisme : 1990

Les aspirations des populations à accéder à la Démocratie vont soulever des vents de revendications contre le parti unique au pouvoir. Trois décennies de règne de ce parti vont durcir les mouvements de contestations et impliquer les élèves et Etudiants dans la lutte. Le système éducatif va connaître son premier coup dur. En effet, face aux violences de plus en plus incontrôlées, le gouvernement a ordonné la fermeture en mars 1990 de tous les établissements scolaires ainsi que l'unique université. L'année scolaire sera néanmoins sauvée après 06 mois d'interruptions

Le Coup d'Etat militaire de : 1999

Le coup d'Etat militaire du 24 Décembre 1999 marquait la fin de l'hégémonie du parti unique en Côte d'Ivoire. Ce coup de force ne s'est pas fait sans heurts. L'on note plusieurs arrestations, des emprisonnements des dignitaires du PDCI-RDA⁹ et d'autres conséquences.

La Rébellion armée:2002



Figure 2: La carte de la scission de la Côte d'Ivoire avec la rébellion armée

10

Les fractures sociales mal pensées ont conduit à une rébellion en septembre 2002, six mois après le Forum de Réconciliation Nationale¹¹. Cette guerre a scindée le pays en deux zones. La zone sous contrôle Gouvernementale et la zone sous contrôle des rebelles.

Cette situation a eu un impact considérable sur le système éducatif. En effet, l'intensité des violences ont provoqué des déplacements massifs des populations et des élèves et enseignants vers la zone Gouvernementale plus sécurisé et la fermeture des écoles dans la zone occupée.

Face à cette situation, le gouvernement a pris des mesure pour intégrer le flux d'élèves en provenance des zones occupé avec le programme "Ecole Relai"

⁶ Parti National Africain

⁷ Les Guébié, peuple situé au centre ouest du pays, précisément à Lakota

⁸ Peuple d'Ethnie Bété situé à l'ouest de la Côte d'Ivoire

⁹ Parti Démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement Démocratique Africain

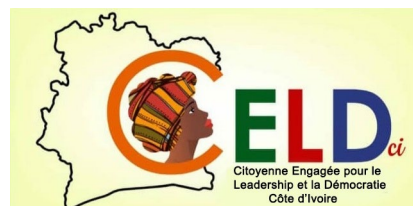
¹⁰ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Afsubsah/AfsubsahDoc5.htm>

¹¹ Dans le but de recréer un climat de cohésion entre les habitants de la Côte d'Ivoire, l'Etat a initié un Forum de la réconciliation Nationale d'octobre à Décembre 2001



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



La Crise post- électorale : 2010-2011

Cette succession de crises va connaître une implosion en 2010-2011 avec la crise post-électorale, née de la contestation des résultats des élections présidentielles du 28 octobre 2010 entre les partisans de monsieur Laurent GAGBO président sortant et ceux de monsieur Alassane OUATTARA. Cette crise généralisée sur toute l'étendue du territoire a fait officiellement 3000 morts¹² . Cette guerre s'est caractérisée par son degré d'atrocités.

Des attaques et destructions systématiques de villages, des civils tués devant femmes et enfants, des femmes violées, des personnes égorgées et jetées dans des puits où des fosses communes. Lors des interviews, l'on remarque encore des souvenirs assez vivaces de certains évènements atroces entre autre ces personnes brûlées vif dans une maison nuitamment à Toulepleu. L'attaque du camp des réfugiés de Nahibly¹³ sous le regard de force de l'ONU CI traduit encore combien nous étions à l'extrême durant cette crise.

A toutes ces grandes crises, se greffent d'autres aussi majeurs qui sapent la quiétude des populations, guident la conduite de celles-ci et portent atteinte aux relations entre les communautés ces crises se greffent d'autres crises aussi majeures qui sapent la quiétude des populations et guident la conduite des populations et affectés les relations entre les communautés. En réponse des programmes d'éducation à la culture de la paix ont vu le jour à l'endroit des communautés et des jeunes à l'effet de garantir la non répétition des atrocités.

C. Système Éducatif Ivoirien et Programme Scolaire Avant Les Réformes Basées Sur La Réconciliation Nationale.

Le secteur de l'éducation occupe une place de choix dans la politique de développement de la Côte d'Ivoire depuis son indépendance. Il repose sur trois niveaux d'enseignement public et privé (le cycle primaire, le cycle secondaire et le cycle supérieur). L'enseignement primaire comprend le préscolaire organisé en trois sections et le cours élémentaire en six ans. Le cycle primaire conduit au certificat d'études primaires et élémentaires. L'enseignement secondaire compte l'enseignement général et l'enseignement technique couvrant deux cycles : le premier cycle jusqu'en troisième et le second cycle, à partir de la classe de seconde pour finir avec la classe de terminale. A la fin des études au premier cycle, l'apprenant passe l'examen du brevet d'étude du premier cycle (BEPC). La fin des études du second cycle est sanctionnée par le diplôme du baccalauréat organisé en séries A,C et D pour l'enseignement général et en séries B,E,F et G pour l'enseignement technique. Deux Ministres ont en charge ce secteur de l'éducation primaire et secondaire aujourd'hui en côte d'ivoire. Il s'agit du Ministère de l'Education Nationale et de l'alphabétisation et du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage . L'enseignement supérieur comprend des Universités publiques et privées, de grandes écoles publiques et aussi privées.

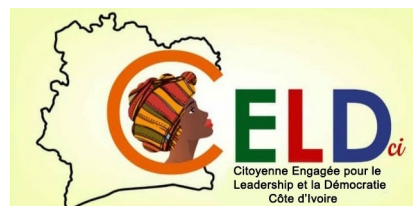
¹² Rapport de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation

¹³ Rapport de la FIDH /Côte d'Ivoire/Attaque du camp de NAHIBLY « Une occasion de rendre justice »



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



Les programmes d'enseignement dans notre système éducatif qui ont pour vocation d'être utiles à la société ont évolué en tenant compte des réalités économiques, politiques et socioculturelles du pays. Dans cette évolution, nous pouvons distinguer quatre grandes étapes à savoir :

- 1893-1960 : des programmes à caractère colonial avec pour objectif de former des cadres subalternes pour l'administration.
- 1960-1975 : des programmes de construction nationale mettant l'accent sur l'encyclopédisme et la méthode traditionnelle d'enseignement qui suscitent et entretiennent la passivité chez les apprenants
- 1975-1995 . C'est la période des programmes de développement de la nation avec pour objectif de former des ressources humaines pour soutenir le progrès.
- 1995 à nos jours. Cette dernière étape est marquée par l'enseignement de programme de souveraineté mettant l'accent sur la formation de citoyens responsables imprégnés des réalités de leur pays et ouverts sur le monde. Les grandes orientations de l'éducation en Côte d'Ivoire pendant cette période sont contenues dans la loi de réforme de l'éducation nationale 95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement ,modifiée par la loi 2015-635 du 17 septembre 2015. Prenant en compte les insuffisances du système jusqu'à cette date et du contexte international (les objectifs du millénaire pour le développement) , la Côte d'Ivoire, fait l'expérience d'une nouvelle approche pédagogique qui est l'approche par compétences (APC) depuis l'année 2000. Elle a été appliquée de façon progressive dans les différents cycles l'enseignement secondaire depuis l'année scolaire 2006-2007. Cette approche pédagogique touche toutes les disciplines de l'enseignement secondaire et primaire et met l'accent sur l'appropriation de ressources variées par les apprenants afin de leur permettre à la fois de résoudre des problèmes scolaires et des problèmes de vie quotidienne.

Avec les crises sociopolitiques graves à partir de 1990, le système éducatif va intégrer les thèmes qui traitent de la réconciliation nationale au début des années 2000.

D: Analyse des Processus de Réconciliation en Côte D'Ivoire

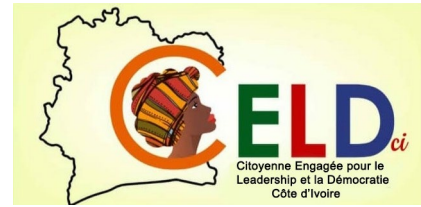
Face à l'escalade de la violence l'Etat a mis en place plusieurs structures dont l'action réduirait les risques de résurgence des violences et fournirait une assistance aux victimes.

L'on note entre autre **La Direction des Victimes de Guerre (DVG)**, Créée par décret du Président de la République en juillet 2012, avait pour mandat de concevoir et mettre en œuvre la politique de réparation du gouvernement. Elle avait pour mission, l'identification des victimes; la contribution à la réparation de chaque victime; et la sensibilisation des populations avec l'appui des organisations de la société civile et des associations de victimes sur les méfaits de la guerre. Conformément à cette mission, elle devait dresser la liste provisoire des victimes, gérer le contentieux, puis établir la liste définitive des victimes qui passe par la production et la distribution effective des cartes de victime. C'est à la suite de ces différentes phases que devaient intervenir les réparations.



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



Malheureusement, ces activités ont connu un arrêt avec la dissolution du Ministère des ex-combattants et des victimes de guerre en novembre 2012. Elle n'était officiellement rattachée à aucun ministère pendant plusieurs mois. En termes de réalisation, elle a réalisé des activités de recensement des victimes de guerre dont le nombre jusqu'en mars 2013 s'élevait à 70 000, la prise en charge psychologique et médicale de 143 victimes, la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre, l'octroi de 200 bourses d'études, l'assistance juridique aux victimes, et la prise en charge scolaire au profit des élèves par le Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement technique .

Le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS), un programme interministériel officiellement mis en place le 10 mai 2013 pour une durée de quatre (4) ans qui vise à ressouder le tissu social, à cultiver le vivre ensemble, à créer les conditions d'une paix sociale durable et à trouver des solutions aux grands problèmes qui mettent en péril la cohésion nationale. Le PNCS a identifié plusieurs projets à mettre en œuvre mais a fait face au manque de financement pour la mise en œuvre de ses projets. Il a néanmoins apporté assistance aux personnes déplacées et aux réfugiés à qui le programme a apporté une aide à la réinsertion et au maintien des élèves dans le système éducatif. Le PNCS n'a pas mandat de procéder à des indemnisations individuelles mais plutôt à celles revêtant un caractère communautaire. Dans sa mission, le PNCS n'était pas axé sur les victimes mais plutôt sur l'ensemble des ivoiriens, sur la communauté dans son ensemble.

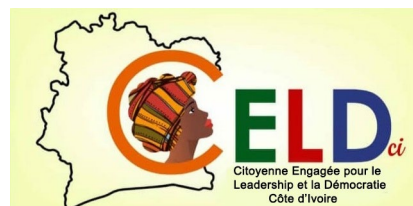
L'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale (OSCS) contribue au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale par le développement de mécanismes d'alerte précoce et d'outils d'aide à la décision. Entre autres activités, l'OSCS a conduit la finalisation de la politique nationale de solidarité et de cohésion sociale qui prévoyait le recensement des préjudices subis, la définition et la mise en œuvre des politiques et mécanismes de compensation, de relèvement précoce et de réhabilitation des infrastructures sociales et économiques de base, ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles des structures gouvernementales en la matière .

La Commission Nationale pour le Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes des Crises survenues en Côte d'Ivoire (CONARIV), créée conformément à l'ordonnance N°2015 du 24 mars 2015, avec pour mission de parachever le travail de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR). A ce titre, la Commission était chargée d'identifier les victimes non recensées et les ayants droits non recensés ; de procéder au recensement des victimes non recensées et des ayants droits des victimes non recensés en vue de consolider un fichier unique consolidé ; de proposer les mesures appropriées d'indemnisation de toutes les victimes et de tous les ayants droit ; et de procéder à la réparation des préjudices subis ou à la restitution des biens. Les travaux de la CONARIV se sont déroulés en deux phases notamment la phase de consolidation du fichier des victimes et celle dite d'indemnisation des victimes et de restitutions des biens, la dernière ayant été confiée au Programme National de Cohésion Sociale (PNCS). En avril 2016, la CONARIV a remis officiellement son rapport d'exercice au chef de l'Etat. Il ressort de ce rapport que sur 874.055 demandes de réparations soumises, seulement 316.954 dossiers ont été validés soit 557 101 dossiers invalidés pour les raisons suivantes : fraude, doublons, formulaires mal renseignés, victimes injoignables, manque de pièces justificatives.



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



Le Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes (MSCSIV), chargé de continuer la seconde phase des activités de la CONARIV au moyen du fonds d'indemnisation des victimes prévu à cet effet, sur la base du fichier consolidé des victimes remis au Président de la République . A ce titre, comme le PNCS, le MSCSIV a pour mission de participer à l'identification des victimes non recensées et des ayants droit des victimes non recensés ainsi qu'à la constitution du fichier unique consolidé des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire ; la participation à l'évaluation des préjudices subis par les victimes en vue d'une réparation appropriée ; de proposer à la validation de la CONARIV, en vue de leur approbation finale par le Président de la République, les mesures et modalités de la mise en œuvre de l'indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire; de procéder sur la base du rapport approuvé, contenant le fichier unique consolidé des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire, et au moyen du Fonds d'indemnisation des crises survenues en Côte d'Ivoire, à la réparation des préjudices subis ; et la participation aux actions de mobilisation de ressources financières en vue de la prise en charge et la réparation des préjudices subis par les victimes . Depuis le lancement de la phase pilote d'indemnisation en août 2015, le ministère procède à des remises de chèques et des prises en charge médicale et psychologique de 4500 victimes sur la base des listes fournies par la Commission nationale d'enquête (CNE) et l'ex- ministère de la Solidarité, de la famille, de la femme et de l'enfant (Direction des victimes de guerre) et l'ex- Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (ADDR) .

Analyse

Les différentes actions menées par les différentes structures mises en place n'ont pas conduit à une véritable réconciliation. Cela est dû en partie au fait qu'une place prépondérante n'a pas été accordée à l'éducation des populations et des plus jeunes, à une absence de vérité sur les événements et à un manque de collaboration entre certains acteurs clés. En conséquence l'on observe depuis, des violences répétées dans les Etablissements scolaires¹⁴ . Les conflits intercommunautaires s'intensifient et se généralisent davantage. Les rendez-vous électoraux sont aujourd'hui des moments de tourments pour les populations. Les élections présidentielles de 2020 n'ont pas fait exception .L'on note en plus l'apparition des nouvelles menaces sécuritaires¹⁵ Au fil des années, montre bien la nécessité de renforcer les initiatives de Justice Transitionnelle. De ce qui précède, l'on comprend aisément que le processus souffre d'appropriation et de méconnaissance de la part des différentes composantes de la société et surtout de la jeune génération.

Il se dégage une nécessité de renforcer les initiatives de justices transitionnelles auprès des populations et des jeunes pour une meilleure appropriation.

Section 2 : Réformes et Innovations

A: Réformes de L'éducation et des Programmes Intégrant Les Mécanismes de Justice Transitionnelle et Bilan

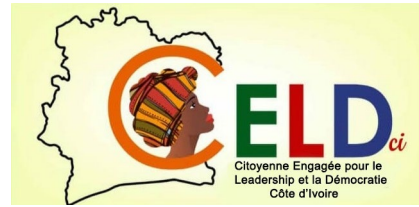
¹⁴ Rapport mission de consultation International Coalition of sites of conscience du 14 au 18 juillet août 2017 à Abidjan et Duékoué

¹⁵ Attentats terroristes et attaques des postes de police



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



1- Plusieurs mesures ou réformes formelles introduites dans les programmes d'études.

La Côte d'Ivoire connaît une période de troubles socio-politiques exacerbée depuis le début des années 1990. Ces troubles atteindront un niveau jamais égalé en 2010 avec une guerre, née de la crise post-électorale. Les violences et les nombreuses violations des droits de l'homme au cours des événements ont profondément divisé la société ivoirienne. C'est pourquoi, depuis la fin de cette crise post-électorale en 2011, une grande politique de réconciliation nationale a été définie et initiée par les autorités afin de réinstaurer un climat de paix et de cohésion, nécessaire pour le développement du pays. Dans cette politique de réconciliation, l'éducation joue un rôle important, eu égard aux réformes des programmes d'enseignement intégrant des thèmes de la justice transitionnelle.

A cet effet, indiquons que les grandes réformes ou mesures dans l'éducation reposent sur la loi 95-697 du 07 septembre 1995 qui sera modifiée par la loi 2015-635 du 17 septembre 2015. Pour l'essentiel, la loi de réforme de 1995 prévoit la gratuité de l'enseignement aux élèves dans tous les établissements publics, à l'exception des prestations sociales et des charges relatives aux manuels et autres fournitures scolaires. Quand à la loi de 2015, elle stipule que la scolarisation est obligatoire pour les enfants des deux sexes de six à seize ans et aussi que l'état a pour obligation de les maintenir au sein du système.

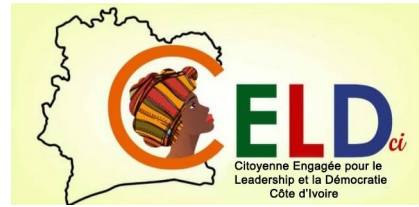
Conformément aux dispositions de ces lois, plusieurs actions ont été menées par les autorités. Ce sont entre autres :

- La poursuite de la politique d'amélioration du taux de scolarisation en général et particulièrement celui de la jeune fille depuis 1993 qui a bénéficié de l'appui de la BAD (Banque Africaine de Développement)
- La politique de la mise en place des écoles-relais suite à l'éclatement de la rébellion armée en septembre 2002. Cette crise qui a provoqué la division du pays en deux parties a été à l'origine du déplacement massif de populations, notamment des élèves de la zone nord, sous contrôle de la rébellion vers la zone Sud contrôlée par le gouvernement. Afin de permettre à ces milliers d'élèves de bénéficier toujours d'une formation, des écoles-relais (deuxième écoles) ont été créées dans les établissements publics et privés déjà existants.
- La politique d'amélioration des capacités d'accueil par la construction d'écoles, de salles de classe dans le cadre des différents programmes de développement élaborés depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-2011.
- L'intégration dans les programmes d'enseignement des thèmes de la justice transitionnelle dans le primaire et le secondaire dans plusieurs disciplines notamment en Histoire, en Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC). Il s'agit des thèmes de la vérité, de la justice et du pardon.
- La politique de distribution de kits scolaires dans le primaire par l'État conformément à la gratuité de l'école.
- La politique d'immatriculation des élèves, un instrument de gestion et de maîtrise des effectifs depuis 1996.
- La politique de développement d'une école inclusive afin de prendre en compte les jeunes en situation d'handicap.



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



- La mise en place pendant la crise sanitaire de la covid, de “mon école à la maison” ,un programme de téléenseignement via la télévision et la radio. Cette expérience a abouti à l’élaboration d’une stratégie nationale de téléenseignement.
-L’institution d’un prix d’excellence du Président de la République qui récompense les meilleurs bacheliers par l’octroi de bourses d’études dans de prestigieuses écoles et universités en occident. Etc...

2- Bilan de ces mesures.

L’exécution de ces mesures ou politiques énumérées ci-dessus ont eu un impact positif sur le système éducatif ivoirien.

En effet, le taux de scolarisation qui était de 77% en 2013 selon les sources du Ministère de l’éducation nationale) est passé pendant l’année scolaire 2016-2017 à 91% selon Institut National de la Statistique.

Ce taux atteint même 99% pour la jeune fille. Par ailleurs, même si les infrastructures demeurent toujours insuffisantes, la côte d’ivoire a augmenté ses capacités d’accueil ces dernières années . A titre d’exemple, pendant la période de 2011-2018, on a enregistré la construction de 30 621 salles de classe dans le préscolaire et le primaire, 242 établissements secondaires, 02(deux) établissements de formation initiale d’ instituteurs (CAFOP)) et 07(septs) établissements d’enseignement technique et professionnel. Avec la politique de distribution de kits gratuits, l’Etat réalise ainsi son objectif de l’école pour tous, comme le démontre le taux de scolarisation. Les succès de la mesure d’immatriculation des élèves et du prix d’excellence sont aussi des réalités dans notre système.

Malgré ces avancées liées aux réformes ces dernières années, des défis importants restent à relever. De ces défis, citons :

- L’augmentation des capacités d’accueil afin d’améliorer la qualité du système. En effet,l’évolution de l’offre scolaire ne va pas encore avec la forte demande éducative.
- Les effectifs pléthoriques dans les salles de classe (100 voir 120 élèves par classe parfois au lieu de 45selon les normes internationales) sont la conséquence immédiate de cette situation et constitue un obstacle à un meilleur apprentissage.
- Parvenir à toucher la sensibilité des jeunes avec l’enseignement des thèmes de la justice transitionnelle, afin de mettre fin aux cycles de violence en côte d’ivoire. Avec les dernières violences liées aux élections présidentielles de 2020, le moins qu’on puisse dire, est que la jeunesse ne s’est pas encore appropriée ses valeurs pour les investir dans son quotidien.
- Soutenir l’élaboration de manuels scolaires, particulièrement, au premier et au second second cycle pour soutenir l’enseignement des thèmes de violence, des atrocités, de Justice Transitionnelle concernant la Côte d’Ivoire.

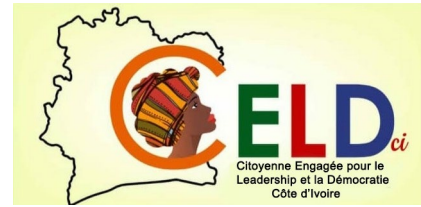
En effet, la mise en place du programme éducatif APC (Apprentissage Par les Compétences) depuis 2000 n’a pas été accompagnée de manuels scolaires adaptée.

B. Rôle de L’enseignement de L’histoire et de L’éduc Dans La Promotion des Droits de L’homme Dans Le Programme Scolaire.



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



L'une des finalités du système éducatif ivoirien est la formation de citoyens respectueux des droits humains, capables de s'approprier les valeurs de justice, des idées et des comportements propres à un régime et une société démocratique. Et cela, par l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation axé sur la promotion des valeurs de la démocratie.

L'histoire, en tant que discipline du domaine de l'univers social tout comme l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) participe à la réalisation de cette finalité. L'importance de l'histoire est alors indéniable dans la promotion des mécanismes de la Justice Transitionnelle puisqu'elle est la clé pour comprendre le présent, mais aussi, un facteur d'intégration sociale, de tolérance et de rapprochement.

Ainsi, au regard des programmes éducatifs dans le secondaire général pour les disciplines d'Histoire et de l'EDHC, depuis quelques années, nous pouvons soutenir que la Côte d'Ivoire a intégré les mécanismes de la justice transitionnelle dans les enseignements. Nos propos reposent sur certaines références que sont :

Pour le niveau quatrième (des élèves de quatorze ans environ), la troisième leçon du premier thème s'intitule : **Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits chez les peuples de Côte d'Ivoire**.

Plusieurs contenus sont donnés à l'enseignement de cette leçon, notamment, la connaissance des mécanismes de prévention ; la connaissance des moyens de résolution de conflits ; la proposition des activités de promotion de la paix.

Pour le niveau sixième (des élèves de douze ans environ), la troisième leçon du thème premier a pour titre : **Les sources d'information et la dignité humaine en temps de guerre ou de violence**. Du contenu à donner dans cette leçon, nous avons l'identification des atteintes à la dignité humaine et la connaissance des bases du droit international humanitaire (DIH).

En EDHC, matière est enseigné le programme du primaire au premier cycle de secondaire aux élèves de 06 ans à 16 ans de nombreux thèmes portent sur les principes des droits de l'homme, Droit des enfants, cohésion sociale, la dignité humaine.

A travers ces quelques références dans les enseignements, ce sont les thèmes de vérité, de non violence, de justice, de tolérance relevant de la justice transitionnelle que les jeunes découvrent et sont amenés à s'approprier avec le système pédagogique en vigueur. Cependant, les notions abordées ne touchent pas le propre passé violence de la Côte d'Ivoire. Cela rend abstrait ces notions aux yeux des élèves et des jeunes qui éprouvent des difficultés à se les approprier.

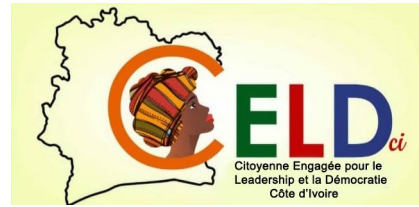
C. Les Initiatives Informelles Visant À Promouvoir La Vérité, La Non Recidive, La Paix et La Reconciliation

Plusieurs initiatives ont été menées en Côte d'Ivoire au profit des jeunes et de leurs familles dans les communautés mais très peu dans le domaine de l'école.



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



Au niveau de la société civile, notre recherche s'est focalisée sur le travail réalisé par International Center for Transitional Justice (ICTJ) en Côte d'Ivoire.

En effet les auditions réalisées par la Commission Dialogue et Vérité et Réconciliation en Côte d'Ivoire n'avait pas pris en compte la question des enfants victimes et impactés par la crise. Pour pallier ce fait, ICTJ a mis en place un réseau d'organisation de jeunesse afin de donner la parole aux enfants.

Ainsi le Réseau Action, Justice et Paix (RAJP) est née avec en son sein 15 organisations de jeunes de divers horizons.

Ce réseau s'est donné pour but de promouvoir la justice et la paix en Côte d'Ivoire à travers les piliers de la Justice Transitionnelle. Notamment Le Droit de savoir ; Le droit à la justice ; Le droit à la réparation ; Le droit aux garanties de non répétition.

Plusieurs activités ont été réalisées avec d'autres jeunes victimes dans les différentes communautés du pays. Grâce à ces initiatives les jeunes des communautés ont pu participer pleinement au processus de justice transitionnel en Côte d'Ivoire. Les jeunes des communautés ont pu partager leur vécu de la crise, réaliser des sensibilisations à travers les réseaux sociaux et les radios de proximité, des œuvres musicales ont marqué les actions de ce réseau.

Des initiatives qui ont vu le jour dans le milieu artistique ont également contribué à ce processus d'apaisement des communautés à travers l'organisation d'une caravane de la paix. En 2012, les artistes de tout bord se sont mis ensemble et ont sillonné les localités affectées par la crise.

Au cours de cette caravane des rencontres de sensibilisation, dons en vivres et non vivres aux victimes, et des concerts géants d'appels à la paix ont été offerts aux populations.

L'implémentation des Clubs de Paix dans les lycées et collèges par le Réseau Ouest Africain des Jeunes Femmes leaders à Duékoué, Man, Toumodi. Ces clubs de paix visent à faire des élèves des acteurs de paix dans leur environnement et impulser à terme une nouvelle génération qui veille à la non-répétition des atrocités.

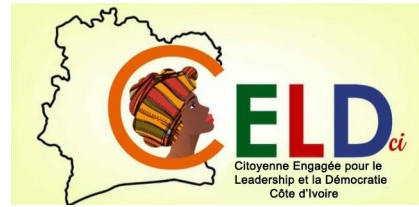
D. Les Initiatives des Sites de Conscience, du Gouvernement et de La Société Civile Pour L'Enseignement des Atrocités du Passé

En Côte d'Ivoire, International Coalition of Sites of Conscience a mis en œuvre le **projet Prévention de la Violence à travers l'Éducation, la mémoire et le Dialogue en Côte d'Ivoire**. Ce projet a été assez particulier et original dans son approche.



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



En effet cette initiative visait développer une approche participative et des programmes de dialogue intergénérationnels pour aborder les atrocités de la crise et leur impact sur les jeunes, les femmes et les communautés.

En effet en 2017, l'observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme(OIDH) avec le soutien de sites of conscience a réalisé un projet transversal qui a pris en compte à la fois les victimes, les femmes, les jeunes élèves et les jeunes hors du système scolaire.

Cette initiative a été un projet à fort impact projet car elle a requis la participation et la collaboration du Ministère de la Cohésion sociale, de la femme, de la famille et de l'enfant et du Ministère de l'Éducation Nationale.

Les différentes activités du projet, l'atelier de cartographie Corporelle, les sessions de dialogues organisés dans les communautés et les Etablissements scolaires ont permis à chaque bénéficiaire du projet de construire et partager son histoire et celle de sa communauté en lien avec les crises.

Faisons remarquer que des initiatives visant à enseigner les atrocités de la Côte d'Ivoire. Les histoires locales sont quasi inexistantes, Aucune initiatives du gouvernement, de la société civile ne vont dans le sens de la production de manuels sur les atrocités.

E. Évaluation du Projet Éducation des Jeunes et La Prévention de La Violence

Le projet "**Prévention de la violence à travers la mémoire, le dialogue et l'éducation en Côte d'Ivoire**" initiée en Côte d'Ivoire par la Coalition Internationale des Sites de Conscience (ICSC) en Côte d'Ivoire avait plusieurs composantes notamment "l'Éducation des jeunes et la prévention de la violence".

Faisant suite aux violences survenues dans notre pays ces dernières années, il ressort de la réalisation de ce projet dans des établissements secondaires, des succès mais aussi des défis. Au titre des réussites, nous avons relevé les points suivants :

L'implication des bénéficiaires dans l'élaboration du projet.

Pour la mise en œuvre du projet, une mission d'identification des besoins s'est tenue, cela a permis de comprendre mieux les défis du système éducatif et d'ajuster le projet au regard des réalités. Cela s'est matérialisé dans le choix des établissements scolaires prioritaires et lors des sessions de dialogue les enseignants ont à faire le choix des thématiques en fonction des réalités de chaque établissement scolaire.

La préparation des facilitateurs

Avant les sessions de Dialogues, les facilitateurs ont eu une séance de formation, ce qui a permis une meilleure appropriation du projet. Cela a favorisé un bon ciblage des participants, la bonne tenue des rencontres et surtout la gestion des groupes lors des rencontres.

En dépit des sujets assez sensibles et directs abordés par les différents groupes, il n'a été enregistré aucun incident.

La forte mobilisation des cibles, à savoir les élèves à l'endroit de qui, cet projet est destiné. Cette mobilisation est liée au savoir être et au savoir faire des enseignants qui ont été associés à la mise en œuvre dudit projet. Ils sont parvenus à faire adhérer les élèves à ce projet par l'organisation de sessions de dialogue.

La bonne implication des parties prenantes. Ce projet a associé différentes parties qui sont : l'ICSC, l'observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH), le Ministère de l'Education Nationale, des Chefs d'établissements, des Enseignants et des élèves et le ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté (ministère de la réconciliation). Chacune de ces parties a parfaitement rempli sa mission eu égard à la pertinence de ce projet dans le contexte actuel de la côte d'ivoire.

L'organisation de l'atelier d'évaluation de ce projet organisé à Kigali au Rwanda. Cet atelier tenu du 27 au 30 octobre 2018 a permis aux participants de découvrir des expériences de réussite dans la culture de la non violence et mise en œuvre de la justice transitionnelle dans d'autres pays en Afrique et ailleurs dans le monde.

Au titre des défis à relever dans le cadre de ce projet l'on note entre autre:

- La prise en compte d'un nombre plus important de bénéficiaires de ce projet.
- En effet, ce projet n'a couvert que cinq établissements et n'a associé que quinze (15) à vingt (20) jeunes, soit soixante quinze (75) à cent (100). Quand on sait le poids démographique de cette jeunesse en côte d'ivoire avoisine les onze millions¹⁶ d'élèves (11.000.000), il serait bon de toucher plus de personnes si on souhaite des actions à impactent.
- **L'inscription de ce projet dans la durée.**
- Cet projet de la prévention de la violence à travers la mémoire, le dialogue et l'éducation n'a couvert que deux années scolaires (2017-2018 et 2019-2020) avec deux partenaires différents. Ce temps réduit ne permet pas d'impacter la société et n'a pas favorisé une plus value au projet dans sa mise en oeuvre dans les établissements scolaires.
- **La limitation des ressources financières.**
- Le budget très limité n'a pas permis un réel suivi du projet par le reste des parties prenantes entre autres le Ministère de l'Education National, les acteurs de la société civile intervenant su la même question.

Section 3: Leçons, Réflexions et Recommandations

A. Leçons et réflexions

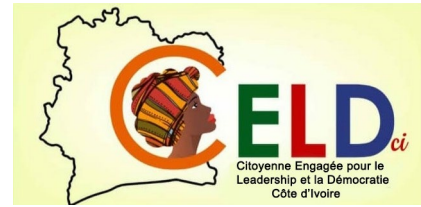
De l'analyse des réformes successives entreprises par l'Etat de Côte d'Ivoire en matière d'éducation et des différentes fortunes qu'ont connues la mise en œuvre de ces réformes l'on peut tirer plusieurs leçons et réflexions dont nous présentons quelques-unes :

¹⁶ Rapport d'analyse statistique du système éducatif ivoirien 2020



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



La formation adéquate des enseignants et des encadreurs et leur mise à disposition en nombre suffisant favorise l'atteinte des résultats des réformes.

Cela permet de réduire les effectifs d'élèves par classe et augmente l'efficacité des enseignants et des encadreurs en réduisant les ratios élèves/ enseignant et élèves/encadreur. Les réformes introduites ont ainsi plus de chances d'atteindre les objectifs visés. Car l'autorité des enseignants et des personnels d'encadrement est réduite quand le ratio est trop élevé. Le nombre pléthorique d'élèves dans les établissements scolaires n'est pas de nature à faciliter leur suivi de proximité parce qu'il augmente le risque de laisser-aller et donc de violences.

L'insuffisance ou l'inexistence de textes clairs encadrant les réformes ne permet pas leur mise en œuvre uniforme et rigoureuse.

En effet, les réformes des programmes ne sont pas toujours accompagnées de textes ou d'instructions claires quant à leur mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les méthodes par laquelle les nouveaux contenus devraient être transmis. Chaque enseignant y va ainsi selon sa compréhension. Les contenus ne sont donc pas enseignés manière uniforme. Ce qui réduit leur impact.

L'organisation d'activités parascolaires impliquant les élèves contribue à apaiser les tensions et le climat d'apprentissage dans les établissements scolaires.

Les activités conçues pour favoriser la formation par les pairs, sont souvent appréciées par les élèves. Ce qui augmente les chances d'atteinte de leurs objectifs. L'expérience montre que l'environnement scolaire s'apaise et les tensions entre élèves et entre ceux-ci et leurs enseignants ou leurs encadreurs s'amenuisent, voire disparaissent quand les élèves sont responsabilisés et comprennent le bienfondé des activités menées.

Inexistence des sites de consciences en Côte d'Ivoire

Les cas de violences, d'atrocités, de répressions ont bel et bien alimenté l'histoire de la Côte d'Ivoire. En dépit de ce fait il n'existe véritablement pas des sites de mémoires comme mécanisme de prévention des violences et qui garantissent la non- répétition des atrocités.

Toutefois des monuments ont été érigés mais souffrent d'une adhésion véritable des toutes les populations (partie politique, groupes social). En réalité, chaque pouvoir en place construit ces monuments en fonction de sa sensibilité. Ainsi la création et la gestion partisane des monuments ne facilitent pas leur exploitation par le système éducatif.

Manque d'une culture citoyenne sur la préservation des sites de mémoire en Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire les populations, même les décideurs ne sont pas suffisamment sensibilisés sur l'importance de la préservation de certaines histoires ou lieux de violences.

En effet dans le processus de justice transitionnel, la question de la vérité a été l'une des aspirations fortes des populations. A ce jour les populations ne savent toujours pas ce qui s'est réellement passé et à quel point la crise de 2010 a impactée les populations.

Aussi les initiatives de réconciliation mise en place par les gouvernements et autres organisations mettent l'accent sur « l'idée d'aller de l'avant, à la paix, de vivre en harmonie » pour ne plus revivre les atrocités sans toutefois reposer leurs stratégies de non- récurrence sur les faits qui ont conduit à la fracture. Même les lieux où se sont déroulées des atrocités tendent à disparaître au vu et au su de tout le monde.

C'est le cas du camp des réfugiés de Nahibli à Duékoué. Aujourd'hui ce site a été rasé pour abriter abrite une opération immobilière.

Il demeure urgent d'élever dans la conscience populaire la nécessité de la préservation de ce type de sites pour l'éducation des jeunes et pour la reconstruction d'un pays sorti de crise. Le fort sentiment partisan au sein des communautés guide l'histoire des violences. Pour le même fait, l'on peut avoir diverse interprétations.

L'implication d'un plus grand nombre de parties prenantes dans l'élaboration des réformes des programmes d'éducation est le gage d'une plus grande réussite dans leur mise en œuvre.

Lorsque certains acteurs ne sont pas assez impliqués dans l'élaboration des réformes pour en comprendre la nécessité, ils adoptent des attitudes d'indifférence, de méfiance ou même d'opposition. Ce qui n'est pas de nature à favoriser l'atteinte des résultats escomptés. Mais quand les enseignants, les encadreurs, les parents d'élèves, les élèves, les communautés religieuses et traditionnelles, les ONG, les partenaires techniques et financiers, etc., sont associés et comprennent le bienfondé des réformes, ils sont plus actifs à accompagner les actions du gouvernement, en termes de sensibilisation, de mobilisation, de contrôle et de suivi, etc. Certaines initiatives informelles ont eu plus d'impact positif grâce à l'appui institutionnel du gouvernement. En effet, des campagnes de sensibilisation à travers des activités sportives, des caravanes et autres festivals pour la paix et la réconciliation ont pu être menées dans des écoles et ont permis d'apaiser les tensions dans certains établissements grâce aux autorisations délivrées par l'administration scolaire. Car les principales cibles que sont les élèves, les enseignants, les encadreurs et les parents d'élèves considèrent les initiatives informelles comme des activités de divertissement et en perçoivent mal les objectifs pédagogiques lorsque ces initiatives n'ont pas la caution institutionnelle des autorités éducatives.

De même que pour les actions gouvernementales, la réussite des initiatives informelles souvent menées par les ONG et autres associations dépend de la compréhension que les cibles ont de ces activités et de leur implication effective. La pérennisation de ces actions dépend du niveau d'appropriation par les bénéficiaires. Autrement, ces initiatives, même si elles ont connu un grand succès, ne s'installeront pas dans la durée et ne survivront pas au retrait du partenaire. Par ailleurs, de nombreuses autres actions initiées par des ONG ont eu un impact limité du fait du nombre réduit d'établissements ciblés et du temps imparti pour la mise en œuvre. Ceci est très souvent en lien avec les budgets alloués par leurs partenaires.

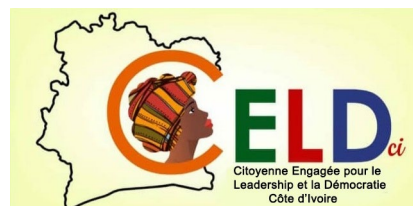
Pour que certains comportements soient fixés de façon durable dans les habitudes, il est nécessaire de les cultiver sur une période plus ou moins longue et de les implémenter sur un échantillon plus ou moins grand. Favoriser l'exécution de projet- programme en vue de garantir une bonne appropriation du projet par les bénéficiaires et les différentes parties prenantes en vue d'en garantir une bonne pérennisation. Mettre en place des parcelles de rencontres et d'échanges entre les différentes parties prenantes¹⁷ du projet pour un meilleur suivi Ceci implique la disponibilité d'un budget adéquat et flexible.

¹⁷ Partenaires financiers et techniques, les bénéficiaires, les autorités ect..



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



A. Recommandations

L'école est susceptible d'être impactée par toutes sortes de crises et pas seulement par celles liées aux violences. Les catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, éruptions volcaniques, etc.), les crises sanitaires (épidémies ou pandémies) peuvent également perturber, voire interrompre le bon déroulement de l'école. Pour cela, les différentes entités devraient se donner les moyens et se tenir en permanence prêtes pour apporter des réponses appropriées et efficaces, le principe étant d'assurer la continuité de l'éducation. Ainsi :

Les gouvernements et les conseils d'éducation :

- Mettre en place des mécanismes capables de garantir la résilience du système éducatif en développant par exemple des stratégies d'enseignement à distance.
- En 2020, quand s'est déclarée la crise sanitaire à Covid-19, plusieurs pays l'ont fait. La Côte d'Ivoire s'y est essayé avec succès. Sur cette base, une Stratégie Nationale de l'Enseignement à Distance est en cours d'élaboration par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.
- Former les acteurs du système sur les thématiques liées à l'éducation en situation de crise, mettre en place un fonds pour acquérir du matériel d'enseignement et d'apprentissage, construire des centres d'accueil temporaires, etc. en cas de crise.
- Créer et former un réseau d'enseignants capables d'apporter une réponse rapide et conséquente en situation de crise,
- Insérer dans les curricula des enseignants en formation et des élèves, des modules liés à la gestion de l'école dans les situations de crises,
- Créer un département chargé des sites de mémoires dans le système éducatif,
- Œuvrer à la préservation et à la vulgarisation des sites de mémoires,
- Prendre une loi qui encadre la création des sites de mémoires et des monuments,
- Créer un mémorial en Côte d'Ivoire qui retrace l'histoire des violences en Côte d'Ivoire.

Les organisations de la société civile :

- Dans le cadre de leur mission de complément des actions gouvernementales, les organisations de la société civile devront développer des actions d'aide humanitaire et mobiliser des partenaires techniques et financiers pour les réaliser.
- Faire la promotion de l'importance des sites de mémoires dans le système éducatif ;
- Faire le plaidoyer pour la prise en compte des sites de mémoire dans le système éducatif,
- Amener les parties prenantes à se mobiliser autour de la question des sites de mémoires dans le système éducatif.
- Amener les décideurs à comprendre la nécessité de garder les traces des violences, des atrocités, des répressions qui ont émaillé l'histoire du pays pour les générations futures
- Susciter des clubs de sites de mémoires dans les établissements scolaires

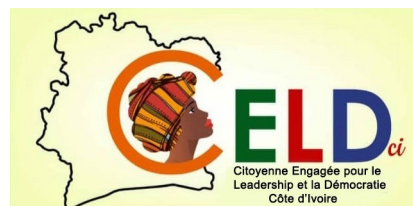
Les organismes et institutions internationaux

- Soutenir les Etats et les organisations de la société civile dans la mise en place de programmes et projets visant à assurer la continuité de l'éducation en cas de crise humanitaire. Les soutiens attendus peuvent être financiers (mise à disposition de fonds), matériels (fourniture d'équipements et de matériels d'enseignement et d'apprentissage) ou



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



techniques (fourniture d'expertise) en matière de gestion de l'éducation en situation d'urgence, etc.

- Soutenir la construction de sites de mémoires au regard des autres expériences,
- Soutenir l'élaboration d'une directive sur la création des sites de mémoire et qui encourage les Etats pour leur intégration dans le système éducatif.
- Soutenir la création de club de mémoire dans les établissements scolaires.
- Favoriser des voyages de partages d'expériences des enseignants et élèves sur les sites de mémoires

Sigles et abréviations

APC : Apprentissage Par Compétence

CAFOP : Centre d'Animation et de Formation Pédagogique

CDVR : Commission Dialogue vérité et Réconciliation

CELDCi : Citoyenne Engagée pour le Leadership et la Démocratie Côte d'Ivoire

CONARIV : Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes des Crises survenues en Côte d'Ivoire

COVICI : Confédération des Organisations des Victimes des Crises Ivoiriennes

DSPS : Direction des Stratégies de la Planification et des Statistiques

EDHC : Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté

FPC : Formation par Compétence

GTIT : Groupe de Travail sur les initiatives de transitions

OIDH : Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme

PNCS : Programme National de Cohésion Sociale

RAJP : Réseau Action Justice et Paix

Remerciements

Cette étude de brève durée doit sa réalisation à la promptitude et à la franche collaboration du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation et des partenaires de la société civile ivoirienne.

Nos chaleureux remerciements vont à l'endroit des experts associés de cette étude qui ont donné de leur temps pour la réalisation de ce rapport.

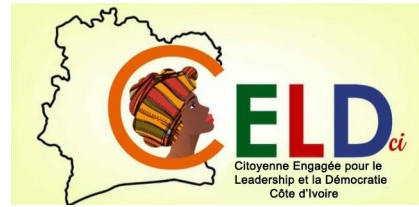
Reconnaissance et gratitude à l'institution Global Initiative for Justice Truth and Reconciliation d'avoir compté la Côte d'Ivoire au nombre des pays bénéficiaires et pour le choix porté notre organisation pour la réalisation de cette étude. Il permet ainsi de lever un point de voile sur la question de la justice transitionnelle et les reformes des programmes d'Etudes.

Carte des grands événements violents en Côte d'Ivoire de 1959 à 2011



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



: Evènements circonscrits dans une zone



: Evènement ayant un impact sur tout le pays



1959-1961 : Crise du Royaume SANWI : 2500 MORTS



1970 : Massacre des Guébiés : 4000 morts



1990 : Lutte pour le multipartisme



1999 : Coups d'Etat militaire



2002 : Rébellion armée, scission du pays en deux, massacre des gendarmes à BOUAKE

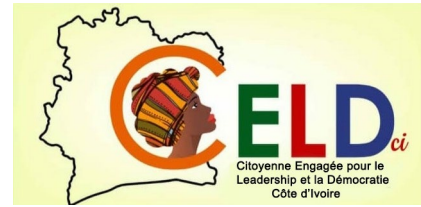


2010-2011 : Crise post-électorale 3000 morts



GIJTR

Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



Quelques Messages Cles des Entretiens et Interviews dans Le Cadre de L'étude

Nous devons parler de la violence et de ses conséquences aux plus jeunes

Nous devons impulser une culture pour les sites de mémoires à toute la population

Il est important de créer un département mémoire au sein du Ministère de l'Education National qui travaille à la prise en compte de l'histoire violente du pays dans la conception des programmes éducatifs

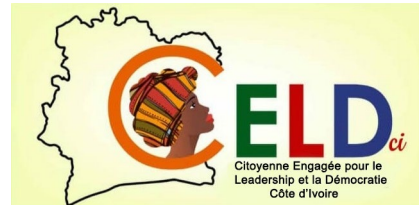
Le système éducatif est le creuset de la construction d'une Nation

Mener un grand plaidoyer pour la construction d'un site de mémoire en Côte d'Ivoire

Elaborer des manuels éducatifs rappelant les violences en Côte d'Ivoire et qui promeuvent la Justice Transitionnelle à l'intention des plus jeunes



GIJTR
Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



Quelques Images



Figure1: cérémonie d'ouverture de l'atelier de Cartographie Corporelle avec les victimes de la crise post-électorale



Figure 2: Rencontre de consultations dans le cadre de la mise en œuvre du projet prévention de la violence à travers la mémoire, le Dialogue et l'éducation en Côte d'Ivoire avec le soutien de ICSC



Figure3: Atelier Cartographie Corporelle



Figure 5: Session de Dialogue dans les lycées et collèges en Côte d'Ivoire



Figure 4: les jeunes du Réseau Action Justice et paix lors du projet des consultations des jeunes sur leurs expériences des violences



Figure6: banderole du projet mené par le RAJP pour la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes dans le processus de Justice Transitionnelle en Côte d'Ivoire